

Indécision

Autor(en): **Alfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Apercevant l'un de ses guides qui le surveillait à l'entrée d'un des ponts du Rhône, il lui courut sus; mais il put heureusement se sauver à temps.

Mme Garnier, apprenant ce qui venait d'arriver, se rendit en hâte auprès de l'animal, et, se fiant à l'attachement qu'il lui avait toujours témoigné, l'aborda avec courage. Munie de friandises qu'il aimait beaucoup, et lui parlant avec douceur, elle l'amena dans un lieu clos de murs, voisin de la baraque qu'il avait habitée, et où il ne voulait pas entrer. Ce lieu touchait à un hangar renfermant des caissons, des chariots, des affûts d'artillerie. Il y avait aussi des boulets empilés dans une cour attenante.

L'animal, laissé seul, et la porte refermée sur lui, s'amusa à essayer ses forces et son adresse sur ce qui se trouvait à sa portée; il souleva et mit sur le côté quelques caissons, se plaisait à en faire tourner les roues; il prenait des boulets avec sa trompe et les lançait en l'air; il courait ça et là avec une vivacité qui pouvait être prise pour de la gaieté comme pour de la colère.

A deux heures du matin, M. le syndic de la garde, averti de l'événement, se rendit sur place pour aviser aux mesures à prendre. Il trouva Mme Garnier désespérée et demandant qu'on fît périr l'éléphant de la manière la plus prompte et la plus sûre. — Le magistrat, qui partageait l'intérêt que toute la ville avait pris à cet animal, si beau et si bon, s'opposa d'abord à cette résolution; il représenta à sa maîtresse qu'il était maintenant à l'abri de tout danger, soit pour le public, soit pour lui-même; que sa disposition actuelle était passagère de sa nature et céderait bientôt à un régime approprié.

Ces représentations furent sans effet; Mme Garnier, ayant encore présent à sa pensée ce qui lui était arrivé à Venise quelques années auparavant, où un autre éléphant lui appartenant avait dû être tué à coups de canon après divers ravages faits dans la ville par cet animal.

Le cornac et les guides avaient d'ailleurs renoncé à la garde de l'éléphant et il n'était pas facile de leur trouver des remplaçants.

Avant de céder à la demande de Mme Garnier, le magistrat exigea qu'elle fût écrite et signée.

Dès ce moment, on prit les dispositions nécessaires pour que le condamné reçût la mort le plus promptement et le plus sûrement possible ou par le poison ou par le boulet. D'une part, on mit les chimistes à contribution pour les drogues nécessaires; d'autre part, on pratiqua dans le mur de l'enclos deux brèches à chacune desquelles on plaça une pièce de canon de quatre livres de balles, qui devaient être le *ratio ultima* si le poison manquait son effet.

M. Mayor, chirurgien distingué, chargé d'administrer le poison, choisit d'abord l'acide prussique; et après en avoir mêlé trois onces à environ dix onces d'eau-de-vie (liqueur favorite de l'animal), il l'appela par une des brèches, et par son nom. L'éléphant vint de suite à l'appel et saisit de sa trompe la bouteille contenant la liqueur fatale et l'avalait d'un trait.

Mais ce poison, dont l'effet, même à petite dose, est foudroyant à l'ordinaire, ne parut pas affecter sensiblement l'animal, qui se mit à marcher à reculons, mais d'un pas ferme, jusqu'au milieu de l'enclos, où il se coucha quelques moments. On crut que le poison agissait, mais l'animal se releva bientôt et recommença à jouer avec les caissons et les boulets.

M. Mayor, présumant que l'acide prussique qu'il avait employé avait perdu sa force, prépara trois bols, chacun d'une once d'acide arsénique, mêlé de sucre et de miel. L'éléphant vint de nouveau à son appel et les prit tous trois de sa main. Au bout d'un quart d'heure, il n'en parut pas du tout affecté. On lui en présenta une nouvelle dose; il la prit, la flaira quelques moments, puis la jeta au loin et recommença ses jeux et ses folies. Il venait parfois vers la brèche, et entourant de sa trompe le bout du canon, qu'il pouvait atteindre, il le poussait en arrière, comme s'il eut quelque sentiment obscur du danger qui le menaçait.

Il était cinq heures du matin lorsqu'on commença les tentatives d'empoisonnement; une heure s'était écoulée et aucun signe d'action intérieure ne s'était manifesté. Cependant l'heure du marché s'avancait; la place se remplissait chaque minute et allait être encombrée par une foule de curieux. L'ordre fut donné de faire feu. Le pointeur saisit adroitement l'instant où l'animal, après s'être approché de la brèche, se retirait en prêtant le côté. Le boulet tiré

à bout portant entra près de l'oreille gauche en conservant assez de force pour percer une paroi épaisse, à l'extrémité de l'enclos, et se briser finalement contre un mur.

L'animal, resté debout pendant une ou deux secondes, s'affaissa et tomba sur le côté, sans convulsion ni mouvement quelconque.

L'événement circula dans la ville avec la rapidité de l'éclair. Le public se porta en foule vers le lieu de la scène où l'entraînait un sentiment plus vif que la simple curiosité. Le chagrin, le regret étaient sur tous les visages. « On a tué l'éléphant !... Et qu'avait-il fait cet animal si bon, si doux, si aimable ?... Quel dommage !... »

Et de courir pour le voir encore une fois et de bien près. L'empressement fut tel que l'autorité dut prendre des mesures pour mettre l'ordre dans la foule, à laquelle on imposa, dans les premières heures, un léger tribut au profit du propriétaire.

On a procédé à l'ouverture et à la dissection de l'animal, dont la dépouille va orner le musée de Genève.

A la Vallée de Joux.

(SCÈNES D'HIVER)

Il y a dix ans que je vis dans les hautes vallées du Jura et, quoique né « pégan », je vous assure que je m'y plais et que nous nous y portons parfaitement.

La belle saison, dans le Jura, c'est l'hiver. Qu'il fait bon circuler par une belle journée!... et elles sont nombreuses lorsque le thermomètre descend entre 20 et 30° au-dessous de 0. L'air est constellé de paillettes brillantes, impalpables, formé par tout ce que l'air contient de molécules humides.

On respire avec plaisir cet air sec qui semble plus pur, plus délicieux que celui des plus hautes montagnes, dans la saison d'été. On a moins le sentiment du froid qu'avec 20 degrés de différence dans la plaine embrumée.

Les courses se font plus facilement qu'en été. On passe sur la neige, dont la croûte supérieure est dure et suffisamment rugueuse, plus aisément que sur un trottoir asphalté. Les creux sont comblés; les murs des pâturages ont disparu. On va au plus droit. Sans fatigue, on s'élève à la Dent-de-Vaulion, au Mont-Tendre, d'où l'on contemple avec tristesse, pour les amis de la plaine, la mer de brouillard dans laquelle ils sont noyés.

Je me souviens d'un après-midi de Novel. An où, de Molendruz, on admirait la chaîne des Alpes resplendissantes de blancheur ensoleillée; puis, à leurs pieds, la mer, qui, découpée en golfes, montrait distinctement, comme on ne peut jamais le voir dans la belle saison, les vallées du Rhône, d'Abondance, celles de la Gruyère et autres.

A travers le brouillard, nous entendions si distinctement la musique qui accompagnait le cortège de la jeunesse de Mont-la-Ville que nous pûmes compter les cinq instruments qui la composaient.

D'autres localités nous arrivaient des coups de mortier, des cris, des chants annonçant que, derrière le rideau qui le cachait, le pays était en fête.

Dès que la glace recouvre les lacs d'une couche de quelques centimètres, c'est par là que se fait la circulation des piétons. Quelquefois, les téméraires — et ils sont nombreux — n'attendent pas que la couche ait atteint trois centimètres pour s'élancer sur leurs patins du Sentier au Pont, ou du Pont à l'Abbaye. La vitesse du trajet est vraiment merveilleuse. Nous avons pris, plus d'une fois, le café à la *Truite* avec des personnes du Sentier qui venaient, après dîner, au Pont, jouer un piquet et étaient de retour à leur bureau à 2 heures.

La pêche, en hiver, est très intéressante. Le

pêcheur, qui a gardé, dans des réservoirs, des ablettes pour amorcer ses lignes, perce à des distances plus ou moins régulières, et aux « bons coins », des trous dans la glace. Il y place un « torchon », c'est-à-dire une pelote de ficelle terminée par un fil de laiton auquel est fixé l'hameçon avec son amorce. La pelote de ficelle fait les fonctions de dévidoir, comme dans la pêche à la baleine : Le brochet ou la truite, après avoir vainement tenté de se débarrasser de son attache, se fatigue et il est rendu lorsque le pêcheur vient le retirer, après avoir refait le trou dans la glace. Nous avons vu prendre ainsi par M. R..., pêcheur aux Charbonnières, une truite de 12 livres.

L'exploitation de la glace commence dès que la couche est suffisamment épaisse, vers les premiers jours de février, ordinairement. C'est là un spectacle très intéressant, très animé, qui est généralement connu.

Ce qu'on voit plus rarement, c'est le dégel des lacs. Je supposais, avant de l'avoir vu, que la couche devait diminuer successivement d'épaisseur par l'effet de la fonte produite par les rayons du soleil, d'un côté, et, de l'autre, par le réchauffement de l'eau sur laquelle flotte la glace. C'en est cependant pas ce qui a lieu. La couche diminue certainement sous l'influence de l'évaporation causée par les vents, mais il se produit un phénomène qui joue encore un plus grand rôle.

Après quelques belles journées de printemps ou quelques pluies tièdes, la glace se perce de haut en bas de trous prismatiques, rappelant les alvéoles des rayons de miel; puis, brusquement, sous l'influence d'un coup de vent, toute la masse se disloque. Les aiguilles prismatiques formant les parois des alvéoles viennent se déposer sur les bords en longues bandes qui feraient croire à de l'écume. Ces aiguilles, qui ne fondent elles-mêmes que quelques heures après la disparition du banc de glace, ont, en longueur, l'épaisseur du banc.

Le phénomène est si brusque que des gens du Lieu qui avaient été, un dimanche matin, entendre un sermon à l'Abbaye, en traversant le lac, ont dû, une heure après, rentrer chez eux en donnant le tour par le Pont.

La surface solide du lac s'était transformée et avait fait place aux vagues qui venaient mourir sur la grève en y déposant les dernières traces de ce qui avait été l'hiver.

Cette année-ci, la glace a produit un tout autre effet. Le niveau du lac s'étant élevé, ensuite des fortes pluies du commencement de mars et de la fonte des neiges, la glace formait une île immense, séparée du rivage par un intervalle variant de un à deux mètres. Le 17 mars, un violent coup de vent a mis l'île en mouvement. Son déplacement fut si puissant, si irrésistible, qu'on vit d'énormes blocs de rochers roulés par la vague comme de simples cailloux, et les pilotes des débarcadères rasés comme des brins d'herbe.

Un abonné.

Indécision.

Laquelle prendrez-vous ?...

Oui, je suis décidé et rien ne pourra me faire changer d'idée : Je veux me marier !

Mes amis vont se moquer de moi et me prédire toutes espèces de catastrophes; mais ce ne sont pas eux qui viendront me soigner lorsque je serai malade; aussi vais-je les laisser dire et me marier quand même.

Depuis quelque temps ma santé me préoccupe, et pas plus loin que la nuit dernière j'ai été réveillé par des lancées dans la jambe qui sont, je n'en doute plus maintenant, un commencement de rhumatisme.

Donc, on aura beau rire, c'est vers le ma-

riage que se porteront désormais mon cœur et mes pensées. Mon excuse est toute trouvée et ma future se persuadera sans peine que la solitude de mon foyer me pèse, que j'ai besoin d'affection et que la vie de garçon n'a plus de charme pour moi.

En réalité, il me faut un peu de sympathie, de prévenances et surtout des frictions pour mon rhumatisme. Plus vite j'aurai fait mon choix, mieux cela vaudra !

Mais, faire mon choix, voilà le pire de l'affaire, car il y a plusieurs jeunes filles à marier qui me plaisent et je tiens à bien choisir. — Depuis quelque temps je songe à elles et les compare les unes aux autres. Elles sont six. Je les ai classées dans ma tête par numéros, avec leurs qualités et leurs agréments.

Le n° 1 est la sœur de mon ami Ernest, qui ferait bien mon affaire. J'ai toujours été un peu gourmand ; et comme elle a suivi un cours de cuisine, elle me préparerait de délicieux petits plats !

Le n° 2 a, dit-on, un cœur d'or ; elle est patiente, dévouée et ferait, à l'occasion, une vraie sœur de charité..... Je crois que c'est elle qui me conviendrait. Elle me frictionnerait, pour sûr, sans la moindre mauvaise humeur, lorsque j'aurais mes lancées à la jambe.

Le n° 3, ô cher et tendre numéro, que ce serait charmant d'être son mari ! Elle a un visage qui vous remue le cœur, et le mien se met à taper bien fort chaque fois qu'elle dirige son regard de mon côté. Ses yeux ressemblent à deux bluets et quand je les contemple, j'envie le sort des papillons qui osent manger les bluets.

Le n° 4 sera certainement une femme d'ordre et de travail : tout, chez elle, parle de son activité et de son énergie. Elle sait commander et agir. En la choisissant, j'aurais une épouse parfaite s'agitant dans un ménage parfait.

Le n° 5 est une personne très instruite. Elle servira sans doute d'institutrice à ses enfants et aidera son mari dans ses affaires et dans ses comptes. Son écriture, parfaitement formée, dénote un caractère sage et sérieux qui fera le bonheur d'un homme sensé.

Il reste le n° 6 dont j'aurai vite parlé, car je ne tiens pas à l'argent, et sa seule qualité est d'en avoir beaucoup. Ce numéro ne m'intéresse que fort peu et j'aurais pu, à la rigueur, le supprimer. D'ailleurs il est laid et sans charmes.

Six !.... J'en ai six en vue et je me sens perplexe !.... Ma position me rappelle le temps où je faisais des rondes avec de petites camarades en chantant, tout en les regardant à la sourdine :

Laquelle prendrez-vous de ces jeunes, de ces jeunes, Laquelle prendrez-vous de ces jeunes demoiselles ?...

Mais ce n'était alors, pour le gamin indécis, qu'un baiser hasardé ; tandis qu'aujourd'hui, la question, pour moi, est bien épineuse !.....

Laquelle prendrez-vous ?.....

Le cordon bleu, l'institutrice, la sœur de charité, la ménagère parfaite, le doux numéro dont les yeux attendrissent mon cœur, et enfin la riche héritière, celle que j'aurais dû supprimer, m'entourent dans leur ronde et chantent en cœur :

Laquelle prendrez-vous de ces jeunes, de ces jeunes, Laquelle prendrez-vous de ces jeunes demoiselles ?...

Enfin, mon choix est fait. Les cinq premiers numéros brillent dans le monde par leur beauté et leurs charmes..... Mais j'ai toujours entendu dire qu'il fallait avoir des égards pour les moins favorisés de la nature, et je prends :

La moins belle de toutes, qui s'appelle

La moins belle de toutes, qui s'appelle n° 6.

ALFRED.

On einterrâ.

Là i a on part dè teimps, on gaillâ dâi z'einverons de Lozena étâi z'u moo. On iadzo que l'eut passâ l'arma à gautse, lo failu einterrâ et coumeint lo gaillâ ne poivè pas allâ solet ào cemetero, on coumandâ lè pareints, lè z'amis et lès vesins po l'accompagni et quatre bons lurons po portâ lo branquâ.

Quand lo moment dè l'einterrâ arrevâ et que lè dzeins furont quie, n'javâ pas moian dè modâ sein bâirè on verro. L'est po cein qu'on étâi z'u queri on bossaton, et coumeint c'étâi la mouâ, on apportâ dâi verro et dâo pan po que tsacon sè pouèssè dessâti et appe-dansi dèvant dè s'einmodâ. Mâ parait que lo vin étâi bon et que lo pann'étâi pas trâo rassi, ka on iadzo que l'urant cein agottâ, diabe lo pas que purant botzi dè rupâ et dè fifâ, et bintout nion ne peinsâ qu'à sè bin goberdzi. L'est veré dè deré que rein ne fâ atant pliési qu'on bocon dè pan et dè toma avoué on verro dè penatset. Portant, dèvai lo né, quand lo bossaton coumeinçâ à gorgossi, on repeinsâ ào moo qu'étâi clioulâ dein la bière et que n'avâi pas budzi, et on sè décidâ dè l'allâ reduirè.

L'est bon. Quatro solido gaillâ, que dévessant èrè lè porteu, eimpougnant lo branquâ, sè mettânt à modâ po lo cimetro et lè z'autro traçant tant bin què mau après. Arrevâ vai la foussa, quand on eut posâ la bière su lè duè travaissés qu'on met su la foussa, dou dè stâo gaillâ eimpougnant lè couardès, tandi que n'autro doutè vito lè travaissés, et laissant ludzi la bière à fond dâo crâo. Ora, qu'arrevâ-te ? Lè dou gaillâ qu'aviant on pi d'on coté dè la foussa et on pi dè l'autro, étiant-te trâo étourlo ; ào bin lo pi l'âo z'a-te tseqû ; ào bin onco a-te fallu trèvougnî lè couardès po lè raveintâ ; diabe lo mot y'ein sè ; mâ tantâ que n'ant pas pu sè rateni et que sant z'u s'étâidrè, ion lè quatro fai ein l'âi et l'autro à botson per dessus lo moo, et pas fotus dè sè relèvâ. Lo gaillâ que dévessâi recouvri la bière et que ne lè z'avâi pas vu rebèdoulâ avau, eimpougnè sa palla et coumeinçâ à retsampâ la terra dein la foussa ; mâ lè dou lurons que sè peinsant qu'on lè va eincrottâ tot vi, sè mettânt à ruailâ coumeint dâi z'anglais su lo trabetset, et à criâ ào seco, que la mâiti dè cliâo qu'é-tiont su lo cemetero sè crayant que l'est lo moo que revint et l'ant onna poaire dâo diablo. N'est qu'après qu'on a z'u vu lè frimousses dâi dou lulus qu'on s'est remet on bocon. A foorce dzevatâ l'ant pu sè relèvâ, qu'on a onco z'u on mau dâo diablo à lè raveintâ dè lè dedein.

Du clia pararda, la municipalité et lo conset generat ant decidâ que nion ne dévessâi rebaili à bâirè ài z'einterrâ, po ne pas sè mettrè pè la leinga dâo mondo, et du adan, on respectè lè z'oorders dâi z'autorità. J. O.

Un Bernois prudent.

En 1734, et les années suivantes, de nombreux Suisses émigrèrent dans l'Amérique septentrionale. Ils y furent entraînés par des écrits répandus par des agents anglais, pour vanter les avantages de cette colonie et la peupler plus rapidement.

Un jeune homme du canton de Berne, plus prudent que ses compatriotes, écrivit, avant de se décider à partir, la lettre suivante au roi d'Angleterre :

« Moi soussigné souhaite à V. M. royale toutes sortes de bénédictions, et lui proteste de mon attachement et de ma fidélité. Ayant eu avis que vos contrées et surtout vos possessions attenantes aux terres nouvellement découvertes à la Caroline, la Pensylvanie et la Philadelphie, sont d'une fertilité si grande qu'on pourrait les appeler un nouveau Canaan ; que tous les grains y germent avec

abondance ; que les arbres y produisent d'eux-mêmes les fruits les plus délicieux, et que le miel y coule des ruches que les abeilles sauvages établissent dans les forêts.

» Ayant appris aussi qu'on y accordait cinquante arpents de terre, par personne, à tous ceux qui s'y présentaient, ô roi très gracieux, je vous prie humblement et pour l'amour de Dieu, de m'écrire à ce sujet la vérité certaine, d'après votre conscience et d'après les meilleures informations que vous aurez ; car je suis bien étonné de ce que j'ai appris sur ce pays et bien curieux de savoir si on ne m'a point trompé.

» Si les nouvelles que vous me donnerez sont bonnes et si Votre Majesté a envie de moi, je partirai sur-le-champ pour votre Caroline. Je suis un jeune homme de vingt-deux ans, vigoureux, d'un courage héroïque, grand et fort de corps, adroit, instruit, de bonnes mœurs et bien fait, assez gros, ayant cinq pieds six pouces de hauteur.

» Je suis encore garçon ; mais si Votre Majesté le désire et me le conseille, je me marierai d'après ses ordres. Ecrivez-moi bientôt et en conscience et adressez-moi votre lettre à Jean Rupfer-Schmid, du canton de Berne, de l'arrondissement de Bottenbach, où je demeure au pied de la montagne du Buchalterberg. Avec cette adresse, votre lettre me trouvera promptement et je vous aurai bien de l'obligation.

» Votre dévoué serviteur,
» JEAN RUPFER-SCHMID. »

Le Journal officiel de l'Exposition nationale Suisse contient les articles suivants : La médaille des récompenses. — Das Preisgericht de Ausstellungen. — Il Fenomeno storico delle Esposizioni. — Pièces mécaniques à oiseau chantant. — Dér Personenwagenpark. — Die Turbinen am Niagara-fall. — Les industries suisses. — L'unification du droit pénal en Suisse. — Genève l'hiver. — Tous ces articles sont accompagnés de gravures d'une grande finesse, parmi lesquelles on remarque : Les projets de médaille ; les Hérons, grande planche ; un atelier de tisserand dans la Haute-Argovie ; Genève l'hiver, etc.

Ce soir, à 8 heures, au Casino-Théâtre, 2^e concert du *Chœur d'hommes*, avec l'aimable concours de Mme Rœuber-Sandoz, de Berne, de M. et Mme O..., deux amateurs bien connus de notre public musical, d'un groupe de demoiselles de Lausanne et de l'Orchestre de Beau-Rivage, renforcé de nombreux amateurs. Tels sont les précieux éléments qui contribuent à l'exécution d'un programme dont la composition est de nature à contenter les plus difficiles par l'heureux choix de ses morceaux. — Au dire de tous, le premier concert, donné hier, a été superbe et assure le succès du second. Il y aura donc foule au théâtre ce soir.

Boutades.

La femme d'un maquignon à son mari :

— François, le fils du meunier est venu cet après-midi.

— Pour ?

— Il voudrait faire l'achat d'un âne.

— Ah ? Et alors !

— Je lui ai dit qu'il revienne parce que tu étais absent.

Délicate précaution.

BAPTISTE. — Monsieur, la mère de madame est venue !

MONSIEUR. — Pourquoi ne dis-tu pas tout court : La belle-mère de monsieur est venue !

BAPTISTE. — Oh ! je ne voulais pas effrayer monsieur !

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.